

## Résultats d'exploitation et mouvements de la trésorerie

### Résultats d'exploitation (non vérifiés)

Période de six mois terminée le 30 juin 2010

	Budget (Cumulatif à ce jour) (en milliers)	Réel (Cumulatif à ce jour) (en milliers)	Antérieur (Cumulatif à ce jour) (en milliers)
<b>Revenu</b>			
Cotisations, y compris les employeurs tenus personnellement responsables	102 189 \$	102 999 \$	95 696 \$
Placements	28 998	(15 027)	47 883
Province du Nouveau-Brunswick	450	(175)	450
	<u>131 637 \$</u>	<u>87 797 \$</u>	<u>144 029 \$</u>
<b>Dépenses</b>			
Frais engagés au titre des réclamations	103 445	100 733	99 508
Administration	19 746	18 165	17 722
Tribunal d'appel	884	762	724
Obligations prévues par la loi	688	649	762
	<u>124 763 \$</u>	<u>120 309 \$</u>	<u>118 716 \$</u>
Excédent des revenus sur les (dépenses) pour la période	<u>6 874 \$</u>	<u>(32 512) \$</u>	<u>25 313 \$</u>

### Mouvements de la trésorerie (non vérifiés)

Période de six mois terminée le 30 juin 2010

	Réel (Cumulatif à ce jour) (en milliers)	Antérieur (Cumulatif à ce jour) (en milliers)
<b>Rentrées et sorties de fonds liées à l'exploitation</b>		
Rentrées de fonds provenant des sources suivantes :		
Employeurs cotisés	107 508 \$	100 510 \$
Employeurs tenus personnellement responsables	14 407	13 065
Intérêts et dividendes	14 013	13 381
Province du Nouveau-Brunswick	400	900
	<u>136 328 \$</u>	<u>127 856 \$</u>
Sorties de fonds affectées aux utilisations suivantes :		
Travailleurs blessés ou tiers au nom des travailleurs blessés	65 691 \$	65 565 \$
Fournisseurs et employés, pour des services administratifs et autres	19 728	20 315
	<u>85 419 \$</u>	<u>85 880 \$</u>
<b>Rentrées nettes de fonds liées à l'exploitation</b>	<b>50 909 \$</b>	<b>41 976 \$</b>
<b>Rentrées et sorties de fonds liées à l'investissement</b>		
Rentrées de fonds provenant des sources suivantes :		
Vente de placements	150 199 \$	127 531 \$
Sorties de fonds affectées à l'utilisation suivante :		
Acquisition de placements	200 557 \$	141 423 \$
Acquisition d'immobilisations	1 094	599
	<u>201 651 \$</u>	<u>142 022 \$</u>
<b>(Sorties) nettes de fonds liées à l'investissement</b>	<b>(51 452)</b>	<b>(14 491)</b>
<b>Augmentation des espèces pendant l'exercice</b>	<b>(543)</b>	<b>27 485</b>
Espèces et placements à court terme, début de la période	51 092	34 428
<b>Espèces et placements à court terme, fin de la période</b>	<b>50 549 \$</b>	<b>61 913 \$</b>

Les états qui figurent plus haut ont été dressés conformément aux conventions et pratiques comptables précisées dans les notes afférentes aux états financiers présentées dans le *Rapport annuel de Travail sécuritaire NB 2009*.

## Évaluation des risques

Le conseil d'administration continue de surveiller les risques relevés pendant le processus d'élaboration du *Plan stratégique et évaluation des risques 2010-2015*.

Niveau de risque	Stratégie à l'égard du risque de 2010 à 2015
Acceptable	Réduire
Prudence nécessaire	Accepter
Inacceptable	

### Risques liés au mandat unique

- Équilibrage des décisions relatives aux prestations afin d'assurer l'équité entre les générations et la durabilité du régime
- Planification de la relève des membres du conseil
- Décisions du Tribunal d'appel qui ne sont pas conformes aux politiques de Travail sécuritaire NB
- Lacunes et retards au niveau des lois et des règlements en matière d'hygiène et de sécurité au travail
- Différentes attentes quant au rôle de Travail sécuritaire NB en matière de santé et de sécurité au travail
- Niveau de capitalisation
- Changements aux Normes internationales d'information financière
- Définition du rôle de Travail sécuritaire NB en matière de reprise du travail
- Décisions du gouvernement indépendantes des recommandations de Travail sécuritaire NB
- Fraude et abus

### Risques opérationnels

- Effets des recommandations d'organismes externes sur Travail sécuritaire NB
- Nombre d'employés qui prennent leur retraite
- Maintien d'employés de Travail sécuritaire NB dans les domaines spécialisés
- Répercussions d'événements catastrophiques sur la continuité des opérations
- Risques externes
- Effets de la culture, de la langue et du niveau d'alphabétisation
- Pénurie de compétences et de main-d'œuvre
- Nouvelles industries à risques élevés
- Modifications apportées aux lois et aux politiques dans d'autres provinces et territoires ainsi que dans d'autres ordres de gouvernement
- État de santé général des travailleurs néo-brunswickois
- Disponibilité et coûts des soins de santé

### Risques pour la réputation

### Mises en garde de la direction

### Notes

- Source : Division des services généraux, renseignements au 31 décembre 2009.
- Source : Division des services de travail sécuritaire, données annuelles au 31 décembre 2009.
- Source : Service des ressources humaines, 31 décembre 2009.
- Source : « Principaux indicateurs statistiques des résultats », Association des commissions des accidents du travail du Canada (ACATC), n° 21. Remarque : Le Nouveau-Brunswick a une période d'attente de trois jours. Par conséquent, le nombre de réclamations avec interruption de travail pourrait ne pas refléter toutes les blessures avec interruption de travail, telles qu'elles sont définies par l'ACATC.
- Source : Division des services de travail sécuritaire, 30 juin 2010.
- Source : Travail sécuritaire NB, Sondage sur la satisfaction de la clientèle, 2009.
- Il s'agit d'un nouvel indicateur. Les cibles seront établies une fois qu'il y aura des données pour une période de cinq ans.
- Jours d'absence = total des jours d'absence / (postes réels prévus au budget annuel - postes vacants).
- Roulement du personnel = postes actifs / (postes actifs + postes annulés) par année.
- Source : Service des ressources humaines, 30 juin 2010.
- Ne comprend pas les dossiers ouverts qui ne deviennent pas une réclamation.
- Rajustement des années antérieures pour refléter les données les plus courantes.
- L'engagement des employés est un nouvel indicateur pour 2008.
- Les résultats annuels sont établis selon les données présentées dans le rapport des résultats de fin d'exercice et ne reflètent pas les changements à mesure que les données arrivent à échéance.
- Source : Division des services généraux, renseignements au 30 juin 2010.
- Les réclamations gérables comprennent, par exemple, celles qui ont été présentées en retard, qui ont fait l'objet d'un appel ou pour lesquelles un employeur a présenté une formule de décision.
- Des tendances plus précises peuvent être déterminées à la fin de l'exercice une fois que les données sont arrivées à échéance et que les influences saisonnières ont diminué.
- Cible de 105 % avant septembre 2006.
- Tous les accidents mortels relevaient de la *Loi sur les accidents du travail* en 2009, selon l'année de l'accident.

### Pour nous joindre

Numéro sans frais  
1800 222-9775

Adresse postale

1, rue Portland, case postale 160  
Saint John, NB E2L 3X9

Le présent rapport trimestriel est également disponible en ligne, et vous aurez la capacité de l'agrandir.

Visitez notre site Web à l'adresse  
[www.travailsecuritairenb.ca](http://www.travailsecuritairenb.ca)



« Les plus petites choses comptent. »

## Rendre compte :

Résultats du deuxième trimestre, avril à juin 2010

Travail sécuritaire NB s'engage à assurer des normes de gouvernance et d'administration parmi les plus élevées. La direction est donc heureuse de présenter les résultats du deuxième trimestre au conseil d'administration. Le présent rapport trimestriel résume les progrès de Travail sécuritaire NB vers l'atteinte de ses cinq buts stratégiques, des cibles et des indicateurs tels qu'ils ont été établis lors du processus annuel de planification stratégique et d'évaluation des risques du conseil. Le rapport comprend un sommaire de ce qui suit :

- ➔ les résultats annuels liés aux buts, aux indicateurs et aux cibles;
- ➔ des indicateurs à ce jour qui évaluent l'atteinte des buts;
- ➔ les notes de la direction qui communiquent la façon dont des initiatives précises aident à réaliser notre engagement stratégique;
- ➔ les résultats d'exploitation et les mouvements de la trésorerie;
- ➔ les risques que le conseil continue de surveiller ainsi que des mises en garde de la direction, s'il y a lieu.

Plan stratégique et évaluation des risques  
2010-2015

**Buts Résultats annuels : le 31 décembre 2009<sup>14</sup>**

**Indicateurs à ce jour\* : le 30 juin 2010**

**Notes de la direction**

Sécurité

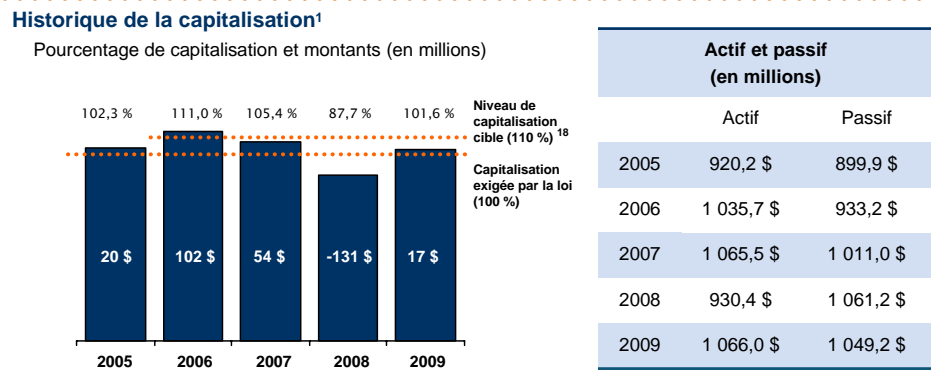
Taux d'accidents	2005	2006	2007	2008	2009	2010 (cible)
Tous les accidents pour chaque 100 équivalents temps plein (ETP) <sup>12</sup>	3,79	3,48	3,48	3,40	3,24	< 3,48
Accidents avec interruption de travail pour chaque 100 ETP <sup>4</sup>	NB	1,42	1,33	1,36	1,36	n.d.
	Canada	2,56	2,39	2,24	2,12	n.d.

Le pourcentage d'employeurs et de travailleurs qui pensent que les accidents du travail et les blessures subies au travail sont inévitables.<sup>7</sup>

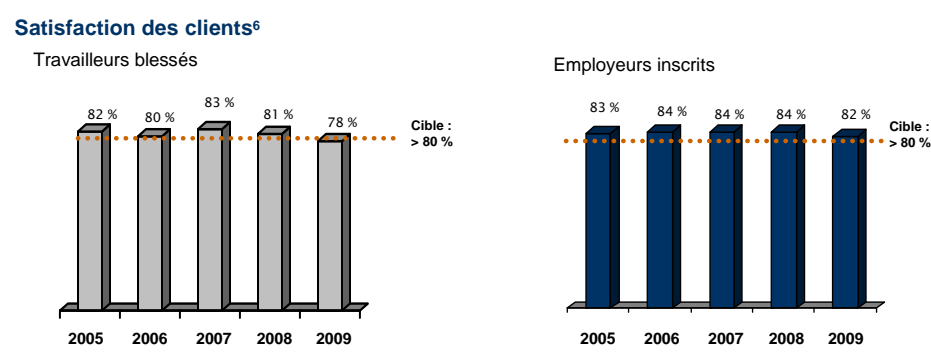
	Travailleurs blessés	Travailleurs en général	Employeurs inscrits	Employeurs non inscrits
2008	65 %	55 %	57 %	51 %
2009	71 %	52 %	60 %	61 %

Aucune donnée disponible avant 2008.

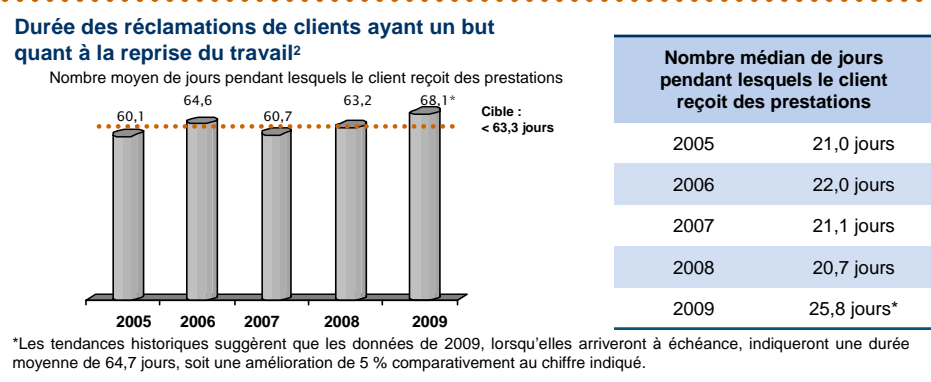
Équilibre



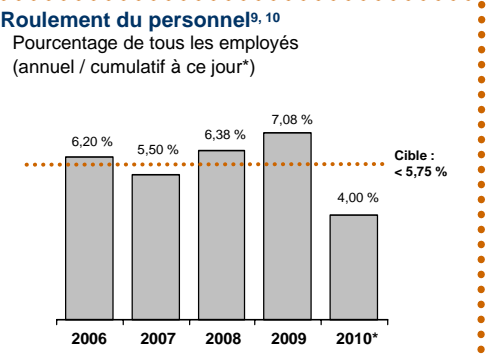
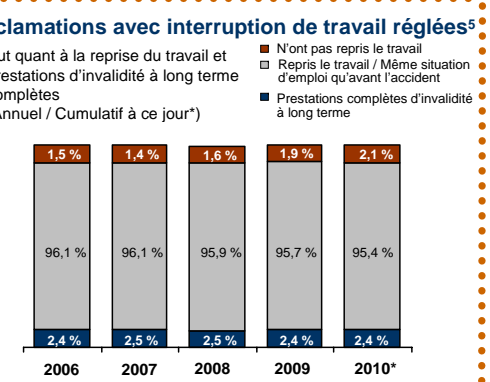
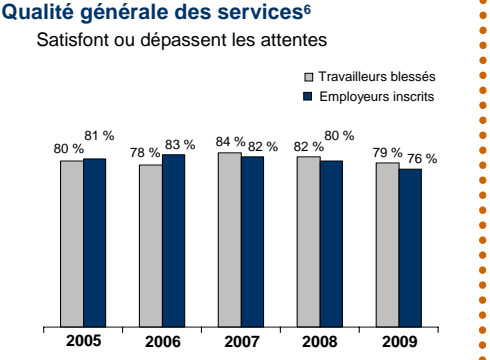
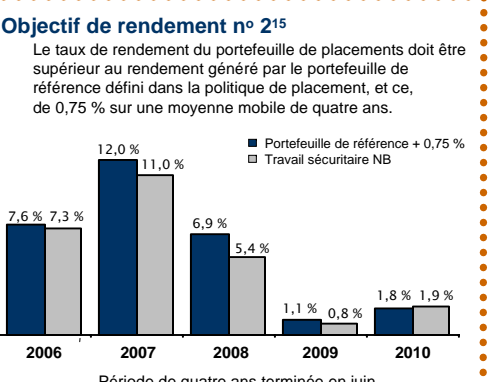
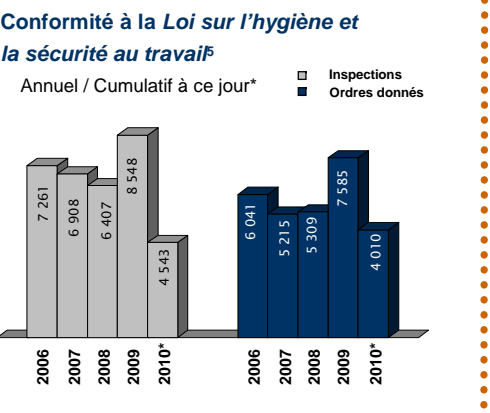
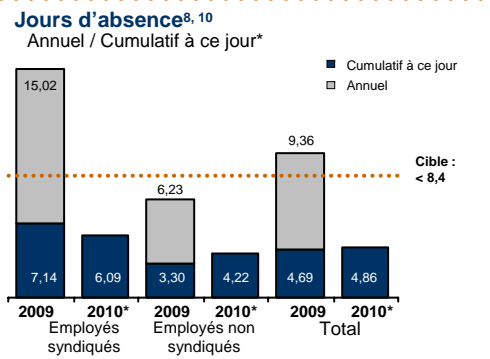
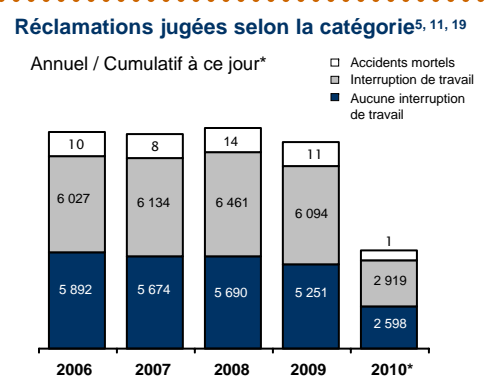
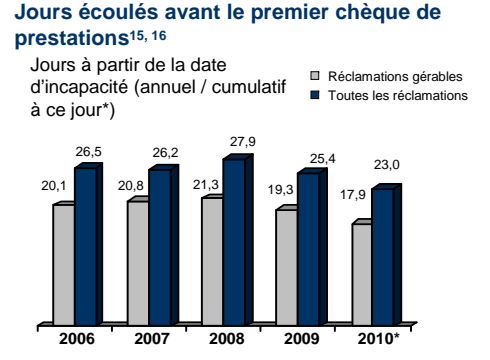
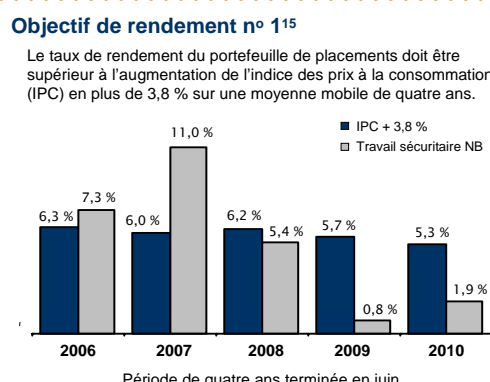
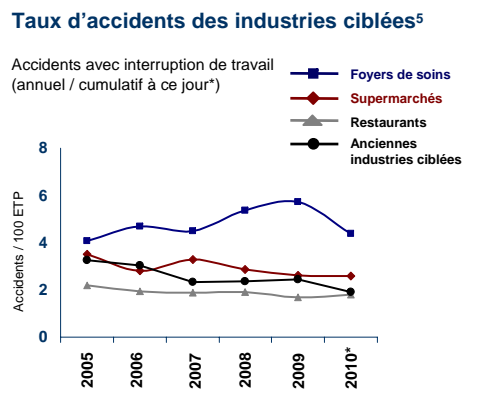
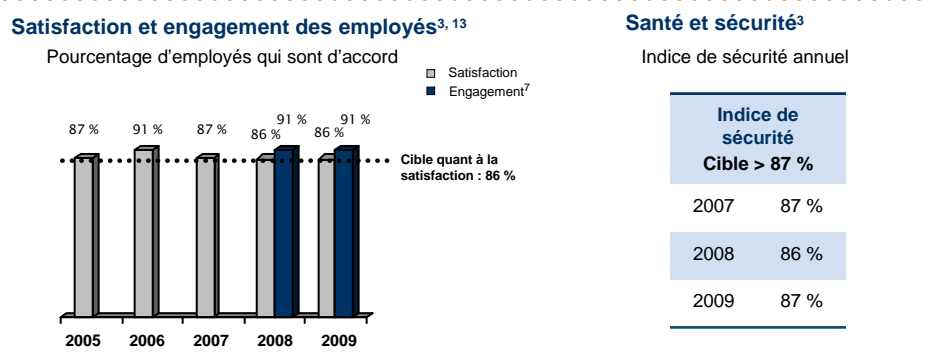
Service



Reprise du travail



Satisfaction et engagement des employés



**Sécurité<sup>17</sup>**

- Une attention continue sur les industries ciblées a entraîné une réduction du taux d'accidents de certaines industries. Le taux d'accidents des supermarchés et des restaurants s'est amélioré comparativement à la moyenne de cinq ans. Le taux d'accidents des supermarchés se chiffrait à 2,59 accidents pour chaque équivalents temps plein (moyenne de cinq ans de 3,01) et celui des restaurants, à 1,80 accident pour chaque 100 équivalents temps plein (moyenne de cinq ans de 1,92). Les résultats cumulatifs à ce jour en 2010 suggèrent également que la tendance au niveau des taux d'accidents des foyers de soins pourrait s'améliorer.
- Le taux d'accidents avec interruption de travail pour chaque 100 équivalents temps plein pour les industries ciblées se chiffrait à 4,06 au deuxième trimestre, soit 4,7 % de moins que la moyenne de cinq ans de 4,26. Les entreprises ciblées sont les lieux de travail qui ont un mauvais dossier de sécurité et qui ont été choisis pour faire l'objet de consultations plus intensives afin de réduire leur nombre d'accidents et d'établir une infrastructure de santé et de sécurité.
- Travail sécuritaire NB continue à mettre l'accent sur la conformité à la législation en matière de santé et de sécurité. Le nombre d'inspections de lieux de travail et d'ordres au deuxième trimestre était 15,9 % et 22,6 % plus élevé respectivement pour la même période en 2009.
- Les activités dans le cadre de la campagne de marketing social de Travail sécuritaire NB intitulée « Les plus petites choses comptent » ont compris des annonces à la télévision et à la radio pendant six semaines; de la publicité dans les patinoires et sur les autobus; des affiches; et le lancement d'un concours sur le site Web.
- À ce jour, un total de 1 999 participants se sont inscrits à l'atelier de formation des membres du comité mixte d'hygiène et de sécurité. Le nombre de participants aura doublé au cours des quatre dernières années (990 participants en 2007).
- Travail sécuritaire NB a fait la promotion du Jour de deuil national qui a eu lieu le 28 avril 2010, et y a participé.

**Équilibre**

- Le conseil d'administration a terminé le processus annuel de planification stratégique et d'évaluation des risques. Il a réaffirmé la vision, la mission, le mandat, les valeurs, les buts et les cibles, et a déterminé 30 stratégies pour tirer parti des possibilités; 41 priorités législatives et en matière de politiques; ainsi que 4 priorités en matière d'évaluation et d'engagement.
- Le portefeuille de placements de Travail sécuritaire NB a connu une baisse de 3,4 % au deuxième trimestre, mais a augmenté de 9,1 % par rapport au dernier exercice. Un certain nombre de facteurs ont entraîné une baisse des marchés des actions internationales au deuxième trimestre, y compris les préoccupations relatives à la dette européenne (surtout en Grèce) qui a remis en question la vigueur de la reprise de l'économie; le « krach éclair » en mai, qui a entraîné la baisse de 7 % de l'indice Dow Jones en 15 minutes; et les nouvelles d'une croissance économique plus lente que celle qui avait été prévue en Chine et d'améliorations de l'emploi plus faibles que celles qui avaient été anticipées aux États-Unis.
- Travail sécuritaire NB a demandé qu'une enquête soit effectuée sur 87 réclamations au deuxième trimestre afin de dépister toute possibilité de fraude et d'abus. À ce jour, 144 réclamations ont été adressées en vue d'une enquête.

**Service**

- Les jours écoulés avant le premier chèque de prestations s'est amélioré au deuxième trimestre, soit de 12,8 % pour les réclamations gérables et de 15,0 % pour toutes les réclamations, comparativement au deuxième trimestre de 2009. Cette amélioration est attribuable en partie au plus grand nombre d'accidents du travail signalés au moyen du formulaire électronique.
- Travail sécuritaire NB a commencé à envoyer des avis de cotisation et à prélever des cotisations en vertu de la Loi sur l'indemnisation des pompiers.
- Travail sécuritaire NB examine les normes de service qui ont trait à la rapidité, à la communication et à la promotion des services relativement aux services offerts aux travailleurs blessés.
- On a retenu les services de Corporate Research Associates Inc. pour effectuer l'enquête sur la satisfaction des clients pour 2010.

**Reprise du travail**

- Le projet pilote portant sur les blessures des tissus mous à l'épaule mis en œuvre en 2009 intégrait des partenariats entre Travail sécuritaire NB, des chirurgiens et des fournisseurs de traitements de physiothérapie en vue de réduire la durée des réclamations, d'améliorer les résultats par rapport à la reprise du travail et de réduire le besoin d'une opération. Les résultats du projet pilote sont les suivants :
  - niveau de satisfaction des clients se chiffrait à 84 %;
  - réduction de la durée des réclamations de 62 %, la durée moyenne ayant passé de 41 semaines à 15,4 semaines;
  - réduction de 95 % du besoin d'une opération afin de traiter la blessure;
  - augmentation de 9 % du nombre de travailleurs blessés qui reprennent le travail.
- En consultation avec le Comité sur les questions relatives à la pratique clinique, on a élaboré des indicateurs normalisés de résultats fonctionnels. On analyse actuellement des données provenant des cliniques de physiothérapie participantes afin de déterminer la validité des données et d'établir des normes minimales relativement aux résultats en matière de physiothérapie.
- En tant que meilleure pratique dans le cadre de la gestion des réclamations, les régions ont entamé un processus visant à surveiller les réclamations ouvertes afin d'assurer que les étapes du continuum de soins sont atteintes.

**Satisfaction et engagement des employés**

- Plus de 300 employés ont pris part à la réunion générale annuelle et au Banquet de reconnaissance pour années de service et retraite, qui ont eu lieu au printemps. On a rendu hommage à 62 employés qui ont célébré de 5 à 35 années de service, et à 11 retraités.
- À ce jour, deux réclamations d'employés de Travail sécuritaire NB ont été acceptées en vertu de la Loi sur les accidents du travail.
- Un total de quatre incidents de violence à l'égard d'employés ont été signalés au deuxième trimestre.
- Quatre employés ont reçu de l'aide à reprendre le travail. De ce nombre, deux ont repris toutes les tâches qu'ils effectuaient.
- Cinq employés ont été promus au sein de l'organisme, et un s'est joint au programme des chefs de demain, lequel offre de l'encadrement avec un mentor et une formation afin de favoriser le perfectionnement des employés.
- La section locale 946 du Syndicat canadien de la fonction publique et Travail sécuritaire NB ont signé une nouvelle convention collective.